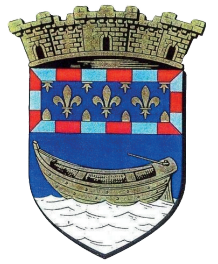


LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

A lors que les premiers frimas s'installent sur la commune, ils apportent dans leur sillage une période synonyme de féerie, de retrouvailles et de plaisir partagé. Cette année, les fêtes de fin d'année sont arrivées de bonne heure à Saint-Valery avec le tournage de l'émission « Tous en cuisine avec Cyril Lignac - spécial Menu de Fêtes » le 15 novembre dernier. Ceux qui ont bravé la pluie pour y participer ont pu profiter d'un avant-goût de fêtes, que vous pourrez découvrir le 19 décembre à 18h40 sur M6.

Mais avant cela, place au Marché au Noël ! Comme chaque année, nous sommes ravis d'accueillir près d'une trentaine d'artisans au Tribunal de Commerce et dans les chalets Place des Pilotes. Les weekends seront une nouvelle fois placés sous le signe de la musique, avec des reprises festives des plus belles mélodies de Noël à fredonner en famille, ou de grands standards à faire découvrir aux plus jeunes. Ces

derniers pourront d'ailleurs profiter du retour du village (ré)créatif à l'ancien Casino : des ateliers bricolage pour confectionner un joli souvenir, un atelier maquillage pour des frimousses en fête, une hutte aux histoires pour s'évader quelques instants... Vous l'aurez compris, il y en a pour petits et grands !

Nous vous attendons nombreux, du 3 au 11 décembre, pour profiter ensemble de la douce chaleur humaine procurées par ces festivités hivernales.



Daniel CHAREYRON
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

À NOTER

Réglement des factures d'eau

Il n'est désormais plus possible de régler ses factures d'eau en espèces. Les moyens de paiement acceptés sont les chèques, les virements et cartes bancaires.

Gynécologie au CHIBS

Le Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme propose désormais des consultations de gynécologie à Saint-Valery avec le Dr Grynberg, une matinée par semaine (le mercredi ou le jeudi, en alternance une semaine sur deux).

Rejoignez la Clique !

La Clique des Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery recherche des musiciens de tambour, clairon, trompette à piston et cor de chasse, sans limite d'âge. Les répétitions ont lieu à la caserne des Sapeurs-Pompiers le mardi de 19h à 20h. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact directement lors des répétitions ou auprès de la Présidente Aurélie Tueur par mail : tueur.aurelie@free.fr ou par téléphone : 06 69 06 60 44

CADRE DE VIE

► Des maisons fleuries...

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries s'est tenue le samedi 12 novembre sous une nouvelle forme. En plus des traditionnels bons d'achats à utiliser chez notre partenaire Bricomarché et un lot de bulbes divers et personnalisés à installer chez eux, les participants ont également reçu un compte-rendu détaillé de l'avis du jury : leurs points forts, leurs points faibles ainsi que des propositions personnalisées pour tendre vers un fleurissement plus économique en eau et utile à la biodiversité. La remise des prix s'est faite directement au domicile des participants, afin de pouvoir échanger plus longuement avec eux et d'admirer une dernière fois leur travail avant que l'hiver ne s'installe. Un beau moment d'échange entre les élus et ces passionnés du jardinage qui contribuent grandement à l'embellissement de la commune. Merci à eux !



► ... des bancs ...

En complément de ceux qui accompagnent déjà vos balades, de nouveaux bancs ont été installés afin de répondre à la demande d'une partie des valericains et faciliter la mobilité en ville. Pour le moment, des bancs ont été installés dans les secteurs cités et d'autres sont à venir : Aire de camping car / Bas de la rue de Neuville / Haut de la rue de Neuville Pont rue de Neuville / Rue des Granges / Angle de la rue des Champs Verts / Impasse Rossigny / Route de Ribeaupville



► ... et des fruits !

Ramassage des feuilles mortes, nettoyage des massifs, mise en terre des bulbes de printemps... et des arbres fruitiers ! Période de l'année particulièrement propice à leur plantation, 33 pommiers à cidre supplémentaires viennent arborer le sentier de la chapelle Saint-Valery, dite des marins. Cette opération s'inscrit dans le projet « 1 million d'arbres » lancé et soutenu par la Région Hauts-de-France, et qui a déjà vu naître le verger du Mont-Rôti. Le choix des espèces plantées s'est porté sur des variétés anciennes (listées ci-contre), issues d'une pépinière locale œuvrant à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine fruitier régional. Des objectifs qui nous sont communs, puisqu'à termes, ces arbres pourront servir à la production de jus de pommes et de cidres ; ce sera l'occasion de vous en apprendre davantage sur ce petit fruit si familier et pourtant si méconnu ! Affaire à suivre...



► Tout comme les participants des Maisons Fleuries, participez vous aussi à embellir Saint-Valery en cette période de fêtes !

Mon beau sapin, roi du quartier

Comme le veut la tradition, les sapins à décorer par vos soins ont été installés dans les différents quartiers, avec un petit nouveau situé quartier des remparts. Venez ajouter votre touche personnelle, avec de la décoration dont vous souhaitez vous débarrasser ou avec vos petites créations.

J'aime Noël, je décore ma maison

Façade, jardin, balcon... Les possibilités ne manquent pas pour égayer les rues valericaines ! Fier(e) du résultat ? Inscrivez votre logement au concours « J'aime Noël, je décore ma maison » avant le 10 décembre. Deux catégories au choix : maison décorée / maison illuminée. Le jury, composé d'élus et de lauréats 2021, passera le jeudi 22 décembre. Renseignements et inscriptions auprès du service culturel par téléphone (03 22 60 39 29) ou directement en mairie. Il nous tarde de voir ce que votre imagination nous réserve !

Palmarès Maisons Fleuries

Maisons avec un espace visible de la rue

1er : Guy Grognet
2ème : Dubus Ginette
3ème : Delmas Francine

Maisons sans jardin ni cour : bande de terre en façade

1er : Desgardin Evelyne
2ème : Mme Deloubrière

Maisons sans jardin ni cour : fleurissement sur façade

1er : Lamidel Nadine,
2ème : Devezeaud Gérard
3ème : Vauquier Sylvie

Jardins potagers

1er : Ygouf Didier
2ème : Dubus Gilbert

Coup de cœur du jury

Desgardin Bernard

Hébergements touristiques

1er : Cordier Evelyne

RECENSEMENT

Pourquoi un recensement à Saint-Valery ?

Du 19 janvier au 18 février 2023 aura lieu le recensement de la population valericaine. Cette opération, obligatoire tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, est loin d'être anodine. Commandé par l'État et en partenariat avec l'INSEE, le recensement vise à obtenir un certain nombre de données sur la population française pour en tirer des statistiques qui serviront de base à la définition des politiques publiques.

En quoi cela me concerne ?

Les données obtenues grâce au recensement servent, par exemples, à établir la participation de l'État dans le budget de la commune, à définir le nombre d'élus au conseil municipal, ou encore à décider de l'ouverture / de la rénovation d'équipements collectifs, de nouveaux logements ou encore de commerces... En bref, c'est une étude de la population pour la population !

Comment se déroule le recensement ?

L'INSEE et les communes se répartissent les rôles suivants :

- L'INSEE définit les procédures de collecte et met à disposition les questionnaires de collecte. Elle forme les agents recenseurs dans les communes, leur apporte conseil et appui technique. Elle contrôle également la qualité de la collecte et veille à la confidentialité des données récoltées. Une fois le recensement réalisé, c'est elle qui exploite les données en diffusant les résultats statistiques.
- La commune réalise la collecte. Le maire nomme par arrêté un coordinateur et des agents recenseurs. Ces agents vous contactent pour vous expliquer la démarche à effectuer, et vous accompagner si besoin. La commune saisit les informations récoltées via les questionnaires papiers en respectant les exigences de confidentialité. Elle classe et transmet les documents à l'INSEE en fin de collecte.

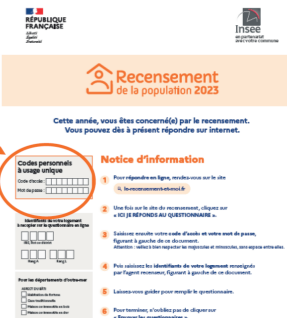
Quelle démarche dois-je effectuer ?

Durant les deux premiers jours de la collecte, un agent recenseur dépose, dans votre boîte aux lettres si le logement le permet ou en "mains propres", la notice ci-contre pour vous recenser en ligne avec vos codes d'accès et une date limite de réponse.

- Si vous répondez en ligne, vos informations parviennent directement à l'INSEE. L'agent recenseur est notifié et n'a pas besoin de repasser chez vous. Le recensement est terminé.
- En cas de non-réponse ou si la réponse en ligne vous est impossible, l'agent recenseur vous délivre les documents papiers (une feuille de logement par foyer + un bulletin individuel par personne) et fixe un rendez-vous pour venir les récupérer une fois remplis.

Si vous avez d'autres questions, vous pourrez trouver les réponses sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
Votre mairie se tient également à votre disposition pour vous renseigner

Code d'accès et mot de passe



Date limite de réponse

RETOUR EN IMAGES



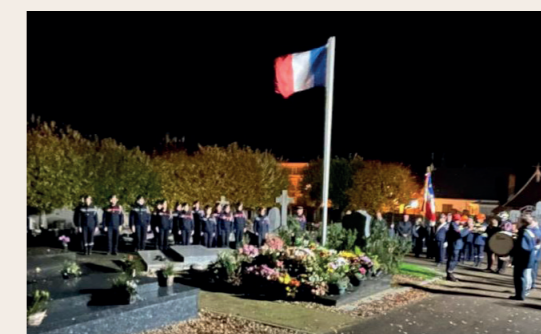
Cérémonie du 11 novembre

Alors que notre Monument aux Morts devient cette année centenaire, les élèves du Collège de la Baie de Somme l'ont étudié de près en réalisant une reconstitution en carton. Ces derniers se sont d'ailleurs joints aux écoliers pour la cérémonie du 11 novembre afin de lire des manifestes aux côtés de nos fidèles portes-drapeaux et Sapeurs-Pompiers. Impliquer la jeunesse dans les cérémonies du souvenir est essentiel ; merci aux professeurs et aux parents d'élèves qui rendent cela possible.



Inauguration de la Salle Guy Lewin

C'est une histoire qui dure depuis... 1974. Guy Lewin, fondateur de l'ACDPM Baie de Somme, donne désormais son nom à la salle de réunion de l'association. Un bel hommage à l'initiative de son nouveau Président, Nicolas Bruvier.



Collecte alimentaire

La collecte annuelle et nationale des Banques Alimentaires a eu lieu les 25, 26 et 27 novembre. Bravo et merci aux élus et bénéficiaires mobilisés aux abords de l'Intermarché rue Cavée Lévêque à l'occasion de ce weekend solidaire. Grâce à eux et à vos dons, c'est près d'1,2 tonne de denrées qui ont été récoltées et iront aux bénéficiaires valericains.

Saint-Barbe

La cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue ce samedi 26 novembre à Saint-Valery. En compagnie de leur famille et entourés des élus, les Sapeurs-Pompiers ont célébré leur patronne et rendu hommage aux soldats du feu disparus.

Anniversaire de la disparition de Valery de Leuconay, ce moine mérovingien qui donna son nom à notre ville : Valery et l’empreinte monastique dans la région

« 612 - Il existait encore sur la Baie de Somme un lieu isolé, fort et sauvage, certes peuplé (Leuconous), parce que protégé de toutes parts par la mer, les marécages et cette forêt assez dense : la « Leuconis sylvia ». Nos moines furent dirigés sur une zone à défricher, propice à l’installation d’une communauté et idéale au rayonnement sur le Vimeu, le Pays de Caux et la Plaine d’Argent (aujourd’hui entre St Blimont et Lanchères). Tous ces grands "leaders" monastiques de ces premiers siècles se devaient de faire retraite et pénitence régulières dans des lieux distants du monastère et isolés du monde. Valery et Vadolène construisirent leur ermitage à un endroit que fréquentait parfois l’évêque Berchund, sur les ruines d’un ancien temple gallo-romain et où les celtes y vénéraient jadis les arbres.



Avec la popularité de Valery, les religieux accouraient, les populations locales adhèrent rapidement au fonctionnement communautaire dans l’organisation, les mises en culture, l’élevage. Les bras affluaient de partout, une fierté d’œuvrer auprès de ce "druide" particulier, adulé par sa justesse, sa droiture et surtout ses talents de guérisseur. Valdolène devait se charger plutôt du secteur Panthieu. Valery était sur l’espace plus difficile, le Vimeu et le Pays de Caux. Les équipes et les missions étaient démultipliées par les autres moines, pour quelques "recadrements" à la nouvelle croyance, mais aussi rappeler la légitimité et l’appartenance au royaume de Neustrie et de son roi Clotaire II. L’aristocratie n’était pas en reste. Pour le salut de leurs âmes mais aussi par fidélité au roi, de riches donateurs offraient aux monastères terres et ressources financières.

622 – Après la mission d’une dizaine d’années, c’est en cette fin d’année que Valery rendit l’âme. Son fidèle Blimond fut élu abbé. Mais en 623, il confia intérim à l’abbaye pour se rendre à Bobbio (Italie) jusqu’en 627. Il s’agissait de l’abbaye sanctuaire de St Colomban, le "maître spirituel" du binôme Valery-Valdolène. Mais quand il revint, l’abbaye était totalement ruinée.



Le tombeau du grand Valery provoquait un tel pèlerinage permanent qu’il devenait nécessaire à l’abbaye d’être proche. Clotaire II vint à la rescousse, trouva une terre - celle d’aujourd’hui - et apporta les moyens à la reconstruction, un bâti désormais en pierre.

Il fut le premier du diocèse, rayonna durant des siècles, mis en valeur par Dagobert, Hughes Capet et Charlemagne. Il servit de modèle à la construction de celui de St Riquier, mais également à Fontenelle et Jumièges, sur la Seine. Il était pourvu d’une école, d’une infirmerie, d’une bibliothèque et fut un temps centre artistique et culturel. Il contribua à la mise

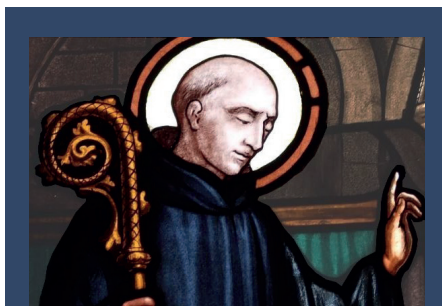
par écrit du Droit. L’abbaye fut maintes fois pillée, incendiée, détruite par de multiples guerres et invasions. Elle renaquit chaque fois de ses cendres, fut moteur au fonctionnement de la commune et de la région jusqu’au début du XVI^{ème} siècle. Le régime commendataire qui suivit, imposant un abbé désigné par le roi, lui fit perdre sa grandeur et ne servait plus qu’à alimenter les caisses de la succession de ces pseudo-abbés et leur vie aristocratique. C’est la révolution qui l’acheva, vendue comme bien public et par lots, démantelée, démolie.

2022 – La disparition de Valery ne le fit nullement tomber dans l’oubli. Le 12 décembre 1598, le pape Clément VIII sanctifia Valery et approuva son culte. Saint-Valery-sur-Somme fut comme nombre d’autres lieux, centre de pèlerinages, venant de loin, gérés par l’abbaye sur le tombeau et la fontaine. N’en déplaise à St Pierre, St Valery fut également ici le saint-patron des pêcheurs et marins.

Durant une grande partie du Moyen-âge il y eut cette mode des reliques. Celles de Valery se retrouvèrent à diverses places de la région, en Grande-Bretagne, et même en Italie (Turin) envoyées par Charlemagne. Localement elles voyagèrent ; déplacées, vendues, échangées, reprises. Valery eut aussi la particularité et la grandeur, post mortem, de "faire des rois" (Hughes Capet, Guillaume-le-Conquérant).

Son souvenir demeure, son nom subsiste dans celui de la commune, d’autres villes, églises et chapelles. Un « légendaire » commun et succinct fait état de sa vie, ses miracles. Seuls chineurs et passeurs d’Histoire trouvent encore aujourd’hui de nombreux détails pour le compléter, le rectifier parfois, et le garder dans la lumière. »

C’est le cas de Patrick Cambray, passionné et passionnant membre de l’Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Valery, qui nous a fait le plaisir de rédiger ce mini-feuilleton à l’occasion du 1 400^{ème} anniversaire de la disparition de cette "superstar" dont notre commune porte le nom. Patrick Cambray se fera un plaisir de répondre à vos questions (stvalry@gmail.com), qu’elles concernent Valery ou l’association.



Célébrez ce 1 400^{ème} anniversaire lors des diverses manifestations organisées en son honneur. La paroisse organise une procession des reliques suivie d’une messe dimanche 11 décembre.

Lundi 12 décembre à 18h, la municipalité vous invite à découvrir ce personnage sous une forme originale et pleine de vie, lors d’une conférence-spectacle gratuite à l’Entrepôt des Sels. Joachim Leyronnas, acteur et conteur, incarne le personnage dans un récit théâtral, ponctué par des chants et illustrations sur grand écran.

À l’issue du spectacle, venez partager un verre de l’amitié pour célébrer ensemble cet anniversaire. Une médaille commémorative de cet anniversaire des 1400 ans de la disparition de Saint Valery réalisée pour l’occasion sera offerte aux spectateurs présents.

Dans l’atrium de l’Entrepôt, retrouvez également une exposition historique sur Saint Valery.

VOTRE AGENDA

CINÉMA

📍 Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3 euros. Pas de réservation, la billetterie se fait sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« N’oubliez Jamais » (2004, romance)

🕒 jeudi 1er décembre - 20h30

« Last Vegas » (2013, comédie)

🕒 jeudi 8 décembre - 20h30

« Tous en scène 2 » (2021, animation)

🕒 mercredi 21 décembre - 14h

« Le Nouveau Stagiaire » (2015, comédie)

🕒 jeudi 22 décembre - 20h30

« Encanto » (2021, animation)

🕒 mercredi 28 décembre - 14h

CONFÉRENCE

« De Juan Montesinos à Jean Montassine, d’Albacete à Saint-Valery » animée par Marc Ferté, proposée par la Société d’Archéologie et d’Histoire

🕒 samedi 3 décembre à 15h

📍 Entrepôt des Sels

La grand-mère de Marc Ferté lui avait souvent parlé d’un aïeul d’origine espagnole ayant fait souche à Saint-Valery. Passionné de généalogie, Marc Ferté a retracé le parcours de ce prisonnier de la Guerre d’Espagne, Juan Montesinos, devenu Jean Montassine, et retrouvé toute sa descendance valericaine. Un vidéogramme illustrera son exposé.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

🕒 lundi 5 décembre

Journée nationale d’hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Le cortège se formera à 19h place Saint-Martin et se dirigera vers le Monument aux Morts pour un moment de recueillement et dépôt de gerbes. Puis retour en mairie pour le vin d’honneur.

CABARET

« Folies Tropicales » par la Cie Fantasmagie

🕒 vendredi 16 décembre à 20h30

📍 Entrepôt des Sels



Tarif plein : 15€. Tarif réduit : 9€. Paiement sur place le jour de la représentation, en chèque ou espèces uniquement. Réservation obligatoire : 03 22 60 39 29.

CONCERT DE NOËL

de l’association Mouettes & Chansons

🕒 Samedi 17 décembre

📍 Église St-Martin

Sans réservation. Entrée : 10€/pers.